AVIS DE RECRUTEMENT
Avis relatif au recrutement au titre de l'année 2023 de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (B.O.E) par la voie contractuelle dans le corps des magasiniers des bibliothèques

En application du décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique, l'Université de Bourgogne organise au titre de l'année 2023 un recrutement pour l'accès au grade de magasinier des bibliothèques principal 2ème classe.

L'arrêté du 22 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 le recrutement de magasiniers des bibliothèques principaux de 2ème classe réservé aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi fixe le nombre de poste à pourvoir à l'Université de Bourgogne par la voie contractuelle aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi (cf article L. 352-4 du Code Général de la Fonction Publique) à **1.**

Conditions d'inscription :

- ✓ Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique :
  - Être de nationalité française
  - Jouir de ses droits civiques
  - Être en position régulière au regard du service national
  - Ne pas être fonctionnaire
  - Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction
  - Ne pas avoir de mentions inscrites au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions
- ✓ Conditions de diplôme : être titulaire au minimum d'un diplôme national de niveau 3 (BEP/CAP)
- ✓ Être Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi

Contenu du dossier de candidature à établir :

Les candidats doivent établir un dossier de candidature comportant :

- ✓ Une lettre de motivation ;
- ✓ Un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- ✓ Un justificatif attestant que le candidat est dans l'une des situations lui donnant la qualité de Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi ;
- ✓ Une photocopie des diplômes ;
- ✓ D'une demande d'extrait B2 du casier judiciaire (fournie dans le dossier d'inscription) ;
- ✓ Une copie de la carte d'identité.

Inscriptions :

Les inscriptions sont ouvertes du **mardi 2 mai 2023 au mercredi 17 mai 2023** (cachet de la poste faisant foi ; remise en main propre possible à l'adresse ci-dessous contre signature d'un accusé de réception).

Les dossiers sont à retirer sur place OU à télécharger (site de l'Université de Bourgogne, rubrique « L'uB recrute ») et à retourner à l'adresse suivante :

Université de Bourgogne
Service de gestion des personnels des bibliothèques
Maison de l'Université – bureau 228 (de 10h à 12h et de 14h à 16h30)
BP 27 877 – 21 078 Dijon cedex

Toute candidature envoyée hors délai sera rejetée.

Modalités de sélection des candidats :

Le Président de l'Université arrête la création d'une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement.

La commission de sélection examine le dossier de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.

Date des auditions : entre le 26 juin et le 7 juillet 2023 (dates prévisionnelles, susceptibles d'être modifiées)

Date de nomination : le 1er septembre 2023

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à :

Yasmina MOULAERT
yasmina.moulaert@u-bourgogne.fr
03.80.39.37.97

Dijon, le 4 avril 2023

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services Adjoint

Emmanuel RANC